

CLUB NAUTIQUE DE VASSIVIERE  
25 , Cours Bugeaud  
87000 LIMOGES  
05 55 33 37 1

Mail : [regis.duperrier@orange.fr](mailto:regis.duperrier@orange.fr)

Site : <http://www.cnvassiviere.fr>



## Avis de course LASER MASTER TOUR

Organisateur : Club Nautique de Vassivière - Port Crozat 87 PEYRAT LE  
CHATEAU

Date : Les 25, 26 et 27 Juin 2010

### Règles applicables :

- les règles de Courses (RCV) ISAF 2009 - 2012
- les règles de la classe LASER
- les instructions de course et le présent avis de course.

### Jauge :

Tous les bateaux participants doivent être en conformité avec les règles de jauge de la classe LASER.

### Horaires :

Vendredi 25 juin	10h00 - 13h30	Accueil des participants
	14h30	Mise à disposition comité
	19h00	Apéritif au club, barbecue à disposition.
Samedi 26 Juin	10h00	Mise à disposition comité
	20h00	Apéritif au club, Repas coureurs
Dimanche 27 Juin	10h00	Mise à disposition comité
	16h00	Remise des prix

### Inscriptions :

**Afin de vous accueillir au mieux, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire par courrier ou par mail.**

### Inscriptions:

Inscriptions : 30 € Euros par bateau.

Repas du samedi soir :

- compris dans l'inscription pour les coureurs
- 15 € pour les autres personnes.

*(renseignements hébergement : « [lelacdevassiviere.com](http://lelacdevassiviere.com) » « [otsi.peyrat le chateau](http://otsi.peyrat-le-chateau.com) »)*

*Hôtels à proximité du club : LA CARAVELLE, LE GOLF DU LIMOUSIN.*

*Village de vacances, mobil-home : PEYRAT LE CHATEAU*

**CLUB NAUTIQUE DE VASSIVIERE**  
25 Cours Bugeaud  
87000 LIMOGES



BULLETIN D'INSCRIPTION

- SERIE : ..... N°de voile : .....

- CATEGORIE MASTER : .....

NOM

Prénom

Date de naissance

Adresse

Ville

Code postal

N° de licence

N° de club

Nom de club

E- mail

Je m'engage à me soumettre aux règles de course à la voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve.

Ci-joint un chèque de : 30 € + \_\_\_\_\_ accompagnateurs à 15 € = \_\_\_\_\_  
(à l'ordre du CNV)

Date :

Signature :

La pré-inscription est à transmettre au plus tard le 7 juin 2010 .